



## TARIFS FORMATIONS 2023-2024

	<b>INITIAL</b> <i>Par année de formation</i>	<b>ALTERNANCE</b> <i>100% prise en charge par la structure d'accueil</i>	<b>FRAIS ANNEXES</b>
<b>BTSA GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE 1 &amp; 2 - Versailles</b>	5500 €		100 €
<b>BTSA GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE 1 &amp; 2 - Nantes</b>	4500 €		100 €
<b>BACHELOR 1 &amp; 2 EN ENVIRONNEMENT</b>	6000 €		100 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>- BACHELOR 3 EN ENVIRONNEMENT</li> <li>- BACHELOR 3 CHARGÉ(E) D'AFFAIRES EN ENVIRONNEMENT</li> <li>- BACHELOR 3 ÉCOLOGIE, BIODIVERSITÉ ET GESTION DES ESPACES NATURELS</li> </ul>	6500 €		100 €
		8150 €	
			100 €
<b>MASTÈRE 1 &amp; 2 MANAGER SANTÉ SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT</b>	8500 €	9000 €	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- MASTÈRE 1 &amp; 2 EN MANAGEMENT, INGÉNIERIE ET DROIT DE L'ENVIRONNEMENT</li> <li>- MASTÈRE 1 &amp; 2 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</li> <li>- MASTÈRE 1 &amp; 2 MANAGEMENT DU LUXE ET RSE</li> <li>- MASTÈRE 2 BIODIVERSITÉ ET GÉNIE ÉCOLOGIQUE</li> <li>- MASTÈRE 2 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RSE</li> <li>- MASTÈRE 2 IMMOBILIER DURABLE ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE</li> </ul>	8500 €	10 100 €	
<b>- MASTÈRE 2 FINANCE DURABLE</b>	12500 €	14500 €	
<b>- EXECUTIVE MASTÈRE EN MANAGEMENT, INGÉNIERIE ET DROIT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	12500 €		





## TARIFS FORMATIONS 2023-2024

### INFORMATIONS TARIFAIRES

Les tarifs indiqués sont des **tarifs annuels**. Pour une inscription en **initial**, un acompte de **1000 euros** sera demandé afin de réserver une place dans la formation souhaitée. Cette somme est à **déduire du montant total annoncé**.

Pour toutes les formations, en cas de financement par l'apprenant, le **tarif de formation est dégressif suivant la modalité de règlement (1x, 4x ou 10x)**.

Par exemple :

- Pour le BTSA Gestion et Protection de la Nature, le coût de l'année est fixé à 5 500€ en cas de règlement en 1x en début de formation, 5 600€ en cas de règlement en 4x (entre septembre et décembre) et 5 700€ en cas de règlement en 10x (entre septembre et juin). Il convient de se référer aux conditions générales de ventes de l'Institut Supérieur de l'Environnement.
- Pour le Mastère en Management, Ingénierie et Droit de l'Environnement, le coût de l'année est fixé à 8 500€ en cas de règlement en 1x en début de formation, 8 600€ en cas de règlement en 4x (entre septembre et décembre) et 8 700€ en cas de règlement en 10x (entre septembre et juin).

Dans le cadre de **l'alternance** (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), les frais de scolarité sont pris en charge par un financeur

Pour les **étudiants hors UE**, des conditions particulières s'appliquent.

Les **frais annexes** couvrent la participation à la vie de l'école et les frais administratifs.

Tous les étudiants doivent être équipés d'un ordinateur portable.

En cas de **redoublement**, les frais de scolarité sont fixés à 70% du montant des frais de scolarité réglés par l'étudiant l'année précédente.

### INFORMATIONS TARIFAIRES

Les **stages**, obligatoires tous les ans, peuvent être sujets à une gratification sous certaines conditions. **L'alternance** permet d'être rémunéré et de bénéficier de la **gratuité des frais de scolarité**.

L'ISE **prend en charge les frais de scolarité de deux étudiants**, et ce **par campus**, qui intégreront le Bachelor en Environnement (B1 et B2) ou le BTSA GPN (BTSa 1 & 2). D'autres aides au financement existent. Les informations sont disponibles sur demande.

Des **prêts bancaires** à des conditions spéciales sont accessibles via nos partenaires bancaires.